

CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2026

Présents :

ARSAC Nathan, BAEZA RODRIGUEZ Cécilia, BANEYX Audrey, BENOIT Garance, BERTRAND DORLEAC Laurence, BIZEL Nicolas, CORDONNIER Simon, CREAC'H Thalia, FLACHAT-BERNE Léon, FONTENELLE Inès, GOURMELON Yannig, GRASS Etienne, HAEGEL Florence, ISSAR Sukriti, KEIME-VANDUICK Angèle, KODAS Lukas, LEICHTER-FLACK Frédérique, LEHMAN Adrien, LEMARDELEY Marie-Christine, MARINETTI Diana, PERROT Sandrine, RAGOT Xavier, TAFFIN Dominique, THAUNAT Clémence.

Absents ou excusés :

EDIN Lou, CHARPENTIER Raphaël, GARNIER Louise, HENRY Emmanuel, HUCHET Jean-François, ROBINET Arnaud, SUEUR Catherine.

Assistaient à la séance :

Clarisse BELAMY	Représentante de la rectrice de Paris
Anne Solenne DE ROUX	Directrice de la formation initiale
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la scolarité et de la réussite étudiante
Michel GARDETTE	Directeur délégué
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Nathan HAÏK	Directeur de cabinet du directeur de l'IEP de Paris
Sébastien HUA	Secrétaire général
Élise HUSSON	Directrice adjointe de l'Immobilier
Luis VASSY	Directeur de l'IEP de Paris
Kate VIVIAN	Directrice de l'engagement

*

* *

I. Point d'actualité	2
II. Adoption du schéma directeur développement durable et responsabilité sociale	3
III. Point d'information relatif au projet de restructuration du 56 rue des Saints-Pères	9
IV. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 25 novembre et du 16 décembre 2025	15
V. Échange d'informations sur des questions diverses	15

**CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2026**

La séance est ouverte à 9 heures 10 par Xavier RAGOT en présentiel et distanciel.

Xavier RAGOT

Je vous propose de commencer ce CI du 17 février. Je salue Marie-Christine LEMARDELAY. Quelques informations avant de commencer. Premièrement, on lance les deux groupes de travail, celui de liberté académique pour lequel l'on essaie de trouver une date pour le premier lancement — ce sera très bientôt — et celui sur l'assiduité, qui est déjà prévu et commence, et la bonne nouvelle est qu'il commence demain à 18 h en Zoom ; je crois que l'information n'a pas complètement circulé. Comme on l'a dit, c'est bien qu'il y ait le maximum de participants de toutes les communautés au sens de nos statuts pour un sujet de long cours sur la réflexion sur l'assiduité.

Deuxième information, le prochain CI, qui était nominale — il y a très longtemps — prévu le 24 mars, est déplacé au 17 mars ; la veille du 18 mars, ça ne vous aura pas échappé. Le 18 mars est une grande journée puisque c'est une journée du Conseil d'administration de la FNSP, ce qui permet d'avoir une séquence des conseils qui soit cohérente en mars. Je suis désolé si l'information n'a pas encore circulé ; j'en suis fort désolé. Ça vous laisse un peu de temps pour vous préparer à ce CI qui sera forcément tout aussi passionnant que celui d'aujourd'hui. Je n'en dis pas plus.

Vous avez l'ordre du jour. Comme traditionnellement, nous commençons par un point d'actualité du directeur. Merci.

I. POINT D'ACTUALITÉ

Luis VASSY

Merci beaucoup, Monsieur le Président. Bonjour à tous. Je suis très heureux de vous retrouver pour ce Conseil. Peu de choses en réalité parce que notre dernier Conseil était il n'y a pas si longtemps, donc les développements de l'actualité ne sont pas nombreux, si ce n'est pour dire que la rentrée à Sciences Po Paris se passe, pour ce semestre, dans d'excellentes conditions. J'ai moi-même eu le bonheur de retrouver un nouveau groupe d'étudiants à l'EAP, un peu plus nombreux que l'an dernier, et je dois dire le plaisir que c'est de leur enseigner les relations internationales.

Sur les campus, les choses se passent bien. Pierre CATALAN a pris ses fonctions hier sous les applaudissements de l'amphithéâtre de Reims. On est heureux qu'il ait pu entamer son mandat sur ce campus évidemment important, puisque c'est le campus numériquement le plus important pour les bachelors.

La vie de l'Institution se poursuit dans de bonnes conditions. Le site Conférence — je voulais en dire un mot — décolle vraiment très bien maintenant ; ça fait quatre mois — on va vraiment très vite, il faut bien le dire —. Il est nourri d'énormément de contenus de très haut niveau. Je dois noter, ce qui n'était pas totalement évident au départ, que 60 % des contributions viennent de la faculté permanente de Sciences Po, ce dont je me réjouis vraiment très profondément, y compris la dernière étude du CEVIPOF qui nous a valu un trafic très important sur le site sur la dégradation de la relation des Français avec leur classe politique. Les résultats de l'enquête ne sont pas bons, mais les audiences en revanche, du fait de l'importance du sujet, le sont. Nous avons décidé de nous lancer sur les réseaux sociaux de manière à accroître l'impact de ce support, et nous allons également travailler avec les équipes CEP pour que ces contenus puissent être intégrés également dans la préparation des étudiants qui s'intéressent à Sciences Po, dont nous voulons qu'ils arrivent le mieux préparés possible.

Le cycle des grandes conférences se poursuit aussi. Ce devait être la veille de la venue de la Première ministre du Danemark lors de la dernière réunion. C'était un événement de beau niveau, qui nous a valu les honneurs de la presse, et notamment du *New York Times*, ce qui est relativement rare, car les Américains, y compris les journalistes, peuvent être un peu insulaires dans les références qu'ils utilisent ; je peux en témoigner, ayant été porte-parole de l'ambassade de France à Washington dans ma jeunesse. Donc, c'est plutôt un succès.

Puis, nous aurons, le 24 février, un nouvel événement autour de l'Ukraine pour le triste anniversaire de la quatrième année de guerre. Donc, je dois noter, ce que je prends pour un signe de bonne santé, qu'il s'est rempli en 2 heures d'ouverture des inscriptions.

Je dis tout ça parce que, évidemment, par contraste, on peut noter la situation à Sciences Po Paris, dont je me réjouis — je suis dans la période tout à fait tragique que nous avons traversée la semaine dernière, qui a conduit à un décès à Lyon —, et je dois dire à quel point le fait que nous ayons réussi, depuis un an et demi, à trouver les voies de la sérénité et de la nuance sur notre campus, qui accueille plus de 2 000 événements par an, bien que nous fassions vivre la liberté d'expression et l'enthousiasme collectif, nous le faisons dans un registre qui est également protecteur des individus et de l'institution qui les héberge. Je ne peux que former le vœu, une fois de plus, que chacun retrouve le ton respectueux et digne qui sied à notre institution. Je dois dire que je continue à titre personnel de m'étonner et de souffrir, pas tant pour moi, mais pour l'institution que nous avons en partage, du fait que certains n'arrivent pas à sortir d'une logique centrée sur les attaques personnelles et les insultes, mais je suis certain que le bon sens finira par l'emporter ; en tout cas, ça demeurera ma ligne.

Xavier RAGOT

Merci, Monsieur le Directeur. Est-ce qu'il y a des interventions ? Non. Ce qui nous permet, s'il n'y a pas d'intervention en ligne, de passer au Point 2, qui est relatif à l'adoption du schéma directeur Développement durable et Responsabilité sociétale et environnementale 2026-2029, pour une présentation de 20 minutes. Présentation par Kate, questions/observations, et nous aurons un vote à l'issue.

II. ADOPTION DU SCHÉMA DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE

Kate VIVIAN

Merci, Xavier. Bonjour à toutes et à tous. Je vous propose de ne pas prendre 20 minutes pour la présentation, mais 20 minutes pour les échanges puisque, vous l'avez sans doute constaté dans ce document, quasiment l'intégralité du contenu de ce document vous a déjà été présentée dans d'autres circonstances. Je vais juste prendre quelques instants pour vous expliquer la démarche qui nous amène à vous présenter ce schéma directeur aujourd'hui pour adoption.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a lancé, en juin 2023, une dynamique qui avait pour vocation d'amener les établissements de l'ESR français à se doter de schémas directeurs, donc DD&RSE — je ne vais pas chaque fois épeler le nom, ce que vient de faire Xavier, sinon l'on en a pour un moment —. Sciences Po avait déjà, à l'époque de ce lancement, un nombre assez important d'initiatives, de dispositifs et d'héritages en matière de recherche et de formation d'excellence sur les transformations environnementales, vous le savez, mais également en matière de gestion durable de nos campus.

Ce qui vous est présenté ici aujourd'hui pour adoption correspond aux attentes de formalisation dans le cadre de cette structure établie par le MESR sont en réalité différentes initiatives qui vous ont déjà été présentées, et adoptées par ce même Conseil ou ses prédécesseurs, sur la base de travaux collégiaux. Je mentionne par exemple le cadre du projet lauréat d'ExcellencES ANR TIERED, et plus particulièrement son Institut pour les Transformations environnementales, mais également le cadre de la préfiguration et le lancement réussi de l'École du Climat, ainsi que les

deux plans d'action en matière de transition écologique de nos campus, celui de 2020 jusqu'à 2023 et celui encore en vigueur aujourd'hui, 2024-2027.

Le contenu, vous le connaissez dans l'ensemble déjà. On l'a structuré autour de quatre axes pour refléter les différents engagements principaux qui sont les nôtres : un premier qui est dédié à la gouvernance et au pilotage de ces enjeux, et ensuite formation, recherche et réduction de notre impact environnemental via les campus. Je ne vais pas rentrer dans le détail ici et vous présenter l'ensemble, parce que, là aussi, vous connaissez dans l'ensemble le contenu, et vous avez aussi eu le document en avance. Donc, je me rends disponible pour des questions que vous auriez, en tout cas sur la partie du périmètre qui est le mien, et d'éventuelles questions pour les collègues sur les autres aspects. Merci.

Inês FONTENELLE

Merci. Comme vous le rappelez dans ce document, l'engagement de Sciences Po sur la question environnementale ne date pas d'hier et n'est pas une initiative toute récente, contrairement à ce que l'on peut entendre parfois, mais il s'inscrit dans un travail de long terme qui a notamment été marqué par une forte mobilisation étudiante autour de ces enjeux.

En novembre 2003, Sciences Po a lancé l'Institut des Transformations environnementales. Sur le site de l'ANR, on peut lire que « l'Institut des Transformations environnementales est un des deux projets transverses de TIERED au côté de l'Institut libre des Transformations numériques ». Cet institut devait être piloté notamment par un Conseil des Parties prenantes, qui était présidé à l'époque par Jean JOUZEL. Celui-ci devait se réunir pour la première fois au plus tard à la rentrée 2024, mais cela n'a jamais eu lieu. Pouvez-vous nous l'expliquer ? Aucune information n'a été communiquée aux membres de ce conseil. Aux dernières nouvelles, cette institution n'a plus d'équipe non plus. L'espace « Équipes » sur le site de l'Institut est vide, alors qu'il n'y a pas si longtemps, il avait à minima, à notre connaissance, une directrice et une secrétaire générale. Sur le site, on ne trouve pas non plus la composition du Conseil des Parties prenantes, alors que celui-ci avait notamment été annoncé dans la presse, et la page donne l'impression de ne pas être mise à jour régulièrement. Donc, quelques questions d'abord sur cet institut. Que s'est-il passé ces dernières années ? Quels sont les champs d'action de cet institut, ses moyens, son autonomie et son portage ?

Ensuite, pour ce qui est du projet TIERED, comme vous l'avez rappelé, il a été lauréat de l'appel excellence 4ème Programme d'investissements d'avenir et a bénéficié, à ce titre, d'un financement de 16 millions d'euros sur 10 ans. Au moment où ce projet a été remporté, une newsletter était envoyée régulièrement afin d'informer les communautés de Sciences Po des avancées du projet, mais la dernière publication remonte à décembre 2024 et, depuis, nous n'avons reçu aucune communication, et, de la même manière, le dernier rapport d'activité date de 2024. Donc, plusieurs questions se posent. Pouvez-vous nous indiquer où en est l'exécution de ce budget de 16 millions d'euros ? Serait-il possible de transmettre un document détaillant précisément les investissements engagés, et d'avoir un point d'étape avec un accès à l'état du budget, le programme de travail, un bilan des recrutements académiques et administratifs tels qu'ils avaient été annoncés à l'époque, ainsi que le détail sur les actions de valorisation menées ? De manière générale, pour l'Institut comme pour TIERED, alors même qu'il y avait au départ un grand investissement de Sciences Po sur la question et beaucoup de communication autour de ces deux projets, on a l'impression que l'organisation est devenue assez confuse depuis un an, et il n'y a plus beaucoup de visibilité sur les actions menées, alors qu'une feuille de route à cinq ans avait été élaborée à l'époque. Merci beaucoup.

Clémence THAUNAT

Sciences Po est à nouveau hors les clous concernant ce schéma directeur puisque celui-ci devait être envoyé au ministère pour fin 2024. Or, début 2026, Sciences Po fait encore partie des 17 % d'universités qui n'ont pas transmis leur schéma directeur. Celui-ci vient à peine d'être produit. De surcroît, il a été envoyé en retard au Conseil sans aucune explication. Comment expliquez-

vous cette situation ? Et pourquoi avons-nous reçu ce document en retard après tant d'attente, alors même que ce document est censé faire la synthèse d'actions qui étaient déjà déployées ? Merci.

Léon FLACHAT-BERNE

Merci pour cette présentation et merci pour ce schéma. Nous saluons l'existence de pistes très intéressantes, entre autres autour de la décarbonation de l'alimentation à Sciences Po et la réduction de la part de la viande, y compris dans les offres de traiteur. Une question un peu précise, mais qui est que ce schéma indique une mise à jour régulière du bilan carbone de Sciences Po. Est-ce qu'il y a un projet d'échéancier ? À quelle régularité ce bilan a-t-il vocation à être mis à jour ? Merci.

Angèle KEIME-VANDUICK

Merci beaucoup pour cette présentation. Sciences Po s'est mis au-devant de la scène sur ce combat contre le réchauffement climatique ; l'ouverture de l'École du Climat, qui a été une réussite, en témoigne bien. Ces objectifs (90 % en 2050 ; 60 % en 2035), qui respectent effectivement les objectifs qu'il faudrait avoir pour respecter les codes de Paris, on se demanderait si ce ne serait pas là une opportunité de placer Sciences Po encore plus dans un rôle pionnier dans ce combat. Potentiellement relever nos objets pourrait être une bonne façon d'affirmer nos engagements d'une façon pratique. On voulait proposer une idée sur des Fresques du Climat qui ont été tournées vers l'ensemble des salariés de Sciences Po. On voulait proposer de développer du mécénat de compétences. Beaucoup d'entreprises dans ce cas-là proposent des formations pour l'ensemble des étudiants. On peut penser à EY. Ça s'est déjà fait dans d'autres universités, donc on propose de resserrer les liens entre nos partenaires et Sciences Po de cette façon.

Également, vous évoquez le fait de conditionner les financements des associations par le bilan carbone de celles-ci. On trouve le projet extrêmement intéressant, mais l'on voudrait mettre une alerte : serait-il possible qu'une formation à la constitution de ce bilan soit intégrée lors des formations pour que ce soit le cas ?

On voulait se pencher sur la question de l'émission carbone des membres du Comex et simplement demander comment cela se ferait, à travers quel projet et par quoi cela passe.

Et enfin, on voulait rejoindre l'UNEF sur cette question de végétalisation de la nourriture, mais également des espaces, qui est un moyen pratique et concret du quotidien pour pouvoir s'engager sur ces sujets, et rappeler notamment l'existence d'une initiative APB, qui est interuniversitaire, et qui normalement a pris contact avec la Direction de la Vie Étudiante et qui serait ravi de continuer son travail pour notamment s'intéresser à la végétalisation de la nourriture à travers les distributeurs et, — pourquoi pas ? — lorsqu'on organise des buffets, pour favoriser de la nourriture végétarienne. Merci beaucoup.

Simon CORDONNIER

Si nous saluons l'accent mis dans ce schéma sur les initiatives prises pour accroître la place des enseignements et recherches ayant trait à la lutte contre le changement climatique et à la nécessaire adaptation de la société, le schéma directeur reste extrêmement flou sur la part que prend Sciences Po dans l'effort de réduction de ces émissions de gaz à effet de serre et dans son fonctionnement quotidien. L'objectif Net-Zero reste mentionné, mais les jalons pour y parvenir sont pour le moins flous. Ils sont plutôt moins précis que dans le Plan d'action 2024-2027, ce qui a marqué un recul. L'absence d'intégration d'un bilan intermédiaire du Plan d'action 2024-2027 rend ce schéma difficile à appréhender. Faute de savoir où l'on en est, retrouver dans les actions mentionnées au futur sans notion de calendrier laisse penser que les choses n'ont pas avancé. Par exemple, la politique d'achat numérique, le SPASER, la réduction des vols pour Menton, est-ce qu'il y a des éléments sur ces avancées qui étaient censés avoir abouti en 2024 ou en 2025, selon les cas ?

Et faute de moyens complémentaires dédiés, la vacance temporaire sur le poste de responsable Développement durable semble avoir été de pair avec une mise en pause de nombreuses actions, à commencer par le réseau des référents Développement durable. Qu'en est-il par ailleurs des réunions du comité de pilotage mentionné dans le schéma ? Est-ce qu'elles ont eu lieu en 2025 ? Si oui, peut-on avoir un retour sur l'état des avancées sur les différents chantiers ?

Plus fondamentalement, il y a une contradiction non résolue entre les ambitions de Sciences Po en matière d'enseignement et de recherche qui toutes impliquent concrètement un accroissement des émissions puisque les projets supplémentaires, l'accueil des personnels supplémentaires, les déplacements en avion et l'internationalisation, etc., émettent du carbone, donc c'est en contradiction avec la trajectoire de réduction des émissions de l'établissement.

Le schéma directeur immobilier répond partiellement à cette ambition, mais se focaliser uniquement sur les bâtiments laisse de côté, comme le choix en avait d'ailleurs été fait au moment de la définition de la trajectoire Net-Zero, les émissions du scope 3 qui sont directement induites par la politique de l'établissement — je pense à la troisième année à l'étranger, je pense à la multiplication des échanges, je pense à l'internationalisation de nos promotions —, tout ça a évidemment un impact extrêmement fort sur nos émissions. Je ne suis pas du tout en train de prôner la remise en cause de cette stratégie. Par contre, je pense qu'il faut l'intégrer, je pense qu'il faut la mettre noir sur blanc, je pense qu'il ne faut pas la mettre de côté comme si ça n'existait pas et qu'il faut qu'on l'intègre dans notre schéma directeur. Or, là, elle est complètement absente ; elle n'est même pas mentionnée, ce qui pose, à mon avis, une difficulté. C'est tout à fait incomplet par rapport à ce à quoi l'on prétend s'engager en se référant aux accords de Paris de 2015, et ce n'est pas le cas si l'on écarte le scope 3.

Du côté de la recherche, la seule réduction des émissions envisagée repose sur les laboratoires — c'est ce qui est mentionné dans le schéma —, mais sans que l'on précise d'aucune manière de quelle façon ils doivent le faire. Or, par ailleurs, l'injonction qui est faite aux laboratoires est de continuer à s'internationaliser, d'accroître les recrutements, de multiplier les projets. Comment fait-on ? Comment résout-on cette contradiction ? Je pense que s'il n'y a pas de réflexions au plus haut niveau sur la façon de résoudre cette contradiction, ce n'est pas les individus qui vont le faire eux-mêmes.

Enfin, quelle est la stratégie de l'établissement — et, là je pense qu'il y aurait vraiment des leviers à utiliser — pour peser sur les critères d'évaluation des carrières — on sait que c'est un des moteurs principaux des émissions de carbone dans la recherche —, peser sur les évaluations des projets ? Comment l'établissement peut-il participer, avec France Universités et avec d'autres, à faire en sorte en sorte que, dans les critères de l'ERC, on n'encourage pas forcément à faire cinq séminaires en présentiel avec, chaque fois, moitié d'Américains, moitié d'Européens, dans chaque projet ? Tout ça émet énormément. Il y a une prime à l'émission dans les projets, donc Sciences Po, avec la position qu'elle occupe, devrait pouvoir mettre en place une stratégie pour participer à infléchir ces politiques. C'est ce que l'on aurait aimé voir aussi dans ce schéma directeur et qui est totalement absent. De notre point de vue, il y a un manque d'ambition que l'on regrette fortement et ça traduit la perception d'un certain recul sur ces engagements qui avaient été pris il y a quelques années par l'établissement. Merci.

Nathan ARSAC

Bonjour à toutes et à tous. Merci pour cette belle intervention, Simon. Je me joins notamment à la demande de faire un certain point de bilan sur un certain nombre d'actions, notamment parce que ce moment de présentation n'a pas été investi pour le faire.

On a certains points qui nous intéressent spécifiquement, notamment sur les actions qui avaient été engagées. Je me souviens de beaucoup de discussions il y a trois ans, deux ans, autour de la compensation carbone, qui est indiquée autour du plan. Que s'est-il passé depuis ? Est-ce que les contrats ont été signés ? Est-ce que les déplacements de membres du Comex sont effectivement compensés sur le marché de la compensation carbone ? Et je m'interroge aussi sur le mécanisme des quotas carbone — qui est mentionné aussi — pour responsabiliser les différents services à

mener à consommer et polluer dans le cadre de leurs activités : est-ce que c'est désormais mis en place ?

Je me perds autour du campus de Menton qui a souvent été sous le feu des critiques, pour tous ses déplacements en avion pour s'y rendre, autour des professeurs. Est-ce que, là aussi, il y a des avancées sur les chiffres de pourcentage de déplacements vers le campus ou alors des intuitions à ce stade ?

Et enfin, nous vous demandons de ne pas abandonner le bel objet qu'est le Comité consultatif étudiant de Transition écologique, qui a été mis en place il y a deux ans, qui intègre des étudiants syndicalistes, des délégués, des représentants de Sciences Po Environnement, et surtout des membres de chaque campus qui peuvent faire remonter efficacement les problèmes de terrain.

La question de l'écologie n'est peut-être plus sur le devant de la scène au niveau politique, et c'est dommage, mais nous devons, en tant qu'institution, être volontaristes, le garder, et les étudiants ne pourront que suivre. Merci.

Kate VIVIAN

Merci beaucoup. Je vais répondre sur la partie qui me concerne, peut-être pour redonner un peu de clarté sur la raison de mon intervention d'aujourd'hui. Nous ne faisons pas aujourd'hui un bilan des actions qui ont été mises en œuvre dans le cadre du plan qui coule depuis 2024 ; c'est pour ça que je n'amène pas de chiffres. Ce bilan annuel est bien prévu avant la fin de l'année académique, donc on le fera bien volontiers, ce qui sera l'occasion de se reposer toutes ces questions sur la base de données chiffrées, pas forcément de remettre en cause le plan parce qu'on a un plan en vigueur qui coure jusqu'à fin 2027 et nous ouvriront, durant 2027, un chantier pour le prochain plan, ce qui sera également l'occasion de se poser toutes ces questions de l'ambition, des moyens pour y arriver et de nos objectifs. Donc, toutes ces questions-là sont évidemment légitimes ; je ne suis pas sûre que ce soit le moment pour les poser, mais je les note pour la suite. Peut-être, juste pour rassurer sur certains points, le Comité consultatif. Absolument, on va reprendre. Tu as mentionné, Simon, l'absence pour congé maternité, un très heureux événement de notre responsable Transition écologique, qui est revenue début février, donc qui va reprendre l'ensemble de ses activités avec l'expertise que nous lui connaissons et qui est difficilement remplaçable sur une période aussi courte. Elle va animer à nouveau ce Comité étudiant, qui marchait effectivement bien, qui avait permis de choisir, grâce à un système de vote, des projets de compensation des voyages des membres du Comex deux années de suite, donc c'est bien en place. On pourra vous présenter les chiffres.

Moi, je prends l'excellente idée aussi des Fresques du Climat via un travail sur le mécénat de compétences. Je pense que c'est tout à fait de bon aloi dans un objectif aussi intergénérationnel qui est le nôtre au sein de la direction.

La formation prévue pour les associations, absolument, il ne s'agit pas de les obliger à atteindre les objectifs si elles n'ont pas les moyens pour y arriver ou en tout cas pour mesurer leur bilan. Et je rassure sur le fait que, effectivement, ce sera, bien sûr, que pour les associations qui ont des budgets et des activités qui sont particulièrement impactantes pour ne pas alourdir l'activité des toutes petites associations qui œuvrent surtout autour de l'événementiel en principal.

Je pense que j'ai répondu à ce qui était aujourd'hui dans le point qui est le nôtre. Et donc, rendez-vous d'ici la fin de l'année académique pour faire un bilan à mi-mandat du Plan 2024-2027, avant d'ouvrir le chantier pour la suite.

Dominique TAFFIN

Bonjour à toutes et à tous. Je voulais juste faire une petite remarque sur l'action 4, je crois dans l'axe « réduire l'impact environnemental ». En tant qu'archiviste, j'ai été frappée par le fait que cette action qui consiste à réduire le stockage sur le *cloud* n'associe pas le Service d'Archives de Sciences Po, parce que tout ça est lié à la politique d'archivage, puisque la destruction de données aussi doit être faite de façon raisonnée avec le Service d'Archives me semble-t-il. Je pense que

c'est important de le rappeler. Les archivistes se battent pour être entendus sur ces questions, au côté de la DSI, bien évidemment.

Kate VIVIAN

C'est noté. Merci pour cette précision. Je le rajoute.

Xavier RAGOT

Merci à toutes les interventions.

Luis VASSY

Pardon, il y avait une question bienveillante sur TIERED. Je voulais simplement noter que, évidemment, ça reste un projet tout à fait structurant pour Sciences Po, à tel escient qu'il était un peu en perdition, c'est vrai, ces derniers mois. Paul-André ROSENTAL, à son arrivée, a souhaité le reprendre à son niveau, donc il est le point de contact de l'ANR, et je pense qu'il apprécie que nous mettions, au niveau du directeur scientifique, le portage de TIERED. Il est vrai qu'il se passait peu de choses, à part la partie recrutement je dois dire, qui s'est bien passée, mais sur l'événementiel, on était sur de petits séminaires à 24 personnes, 22, 12, vraiment de toutes petites choses en termes de valorisation. On a totalement changé d'échelle avec la Semaine du Climat notamment, puisqu'on avait 4 000 présents, 60 événements, et donc je pense qu'on pourra faire valoir assez facilement l'impact décuplé. Mais, il est vrai qu'il est urgent de remonter la pente et le retard accumulé avant mon arrivée en 2024 pour réussir à remettre le projet à niveau, parce que nous avons une évaluation à mi-parcours du projet qui arrive rapidement, et donc il est important qu'on avance. On s'était par exemple engagé à des actions en lien avec les lycées CEP et aucune n'a été mise en œuvre à ma connaissance, donc il faut qu'on s'y mette. Vous avez raison, Inês, beaucoup de retard a été pris, mais l'on est en train de le rattraper, et on le rattrape notamment grâce à la création de l'École du Climat puisque, en réalité, les deux équipes, l'École du Climat et TIERED, ont été rapprochées de manière à ce qu'on fasse levier sur les ressources de TIERED et de l'École du Climat, plutôt que d'avoir deux silos qui se concurrencent ou cohabitent. Et donc, ce qui est vrai, c'est qu'on rapproche les structures de l'École du Climat et celles de TIERED, notamment toute la partie Conseil scientifique, puisque ce serait curieux d'en avoir deux séparés.

Vous avez beaucoup parlé de la presse. Je ne pense pas qu'on puisse dire que Sciences Po a reculé en termes d'image sur le climat ces derniers mois ; ça me semblerait être une caractérisation de mauvaise foi. Au contraire, le fait — comme le notait Nathan ARSAC — que, depuis janvier 2025, notamment nous opérons dans un contexte beaucoup plus dur et agressif sur les questions climatiques et que Sciences Po a fait le choix de continuer à avancer résolument sur le sujet climatique, je pense que c'est au contraire vu comme devant être mis à notre crédit sur ces sujets. Ça me semble bien perçu à l'aune de la qualité des candidatures, notamment d'étudiants étrangers qui se présentent en nombre à la porte de l'École du Climat, et donc a priori l'on aura une très belle promotion en août prochain, et ça montrera à quel point le sujet climatique au sens large, donc environnemental, biodiversités, transition, est bien pris en compte à Sciences Po. Mais, vous avez raison sur un point : beaucoup de retard avait été pris et, grâce à Paul-André ROSENTAL et à toutes les équipes de TIERED très investies autour de lui, nous sommes en train de remonter la pente. Merci pour votre bienveillante attention, comme toujours.

Inês FONTENELLE

Juste pour comprendre, l'Institut des Transformations environnementales, qu'est-il devenu ?

Luis VASSY

Il existe, mais les équipes sont réunies avec celles de l'École du Climat. Je ne vais pas rentrer dans les noms individuels, mais, par exemple, une des assistantes pédagogiques de l'École du

Climat a un rôle également dans TIERED. On essaie d'éviter de créer des redondances inutiles, également dans l'intérêt de Sciences Po et parce qu'on est attentif à nos ressources. Peut-être un autre point. Il y a eu beaucoup d'interventions sur les déplacements des membres du Comex. C'est une focalisation intéressante qui représente environnement 0,01 % de l'empreinte carbone des déplacements de Sciences Po. J'ai les statistiques, que je peux partager, sur le nombre de missions structure par structure, y compris des centres de recherche et les directions de Sciences Po. Il va de soi que le Comex représente une part tout à fait marginale des déplacements. Mais, bien sûr, on peut tout à fait partager ça avec le Conseil de l'Institut pour que chacun se fasse une idée.

Xavier RAGOT

Je vous propose de soumettre au vote l'adoption de ce schéma directeur. C'est un vote à main levée. Est-ce qu'il y a des procurations, Ismahane ?

Ismahane GASMI

Juste une procuration : Monsieur HUCHET à vous, Monsieur le Président.

Xavier RAGOT

Qui vote contre ? Je regarde aussi ceux qui sont en ligne. Qui s'abstient ? 6 abstentions. Donc, le schéma directeur est adopté.

Je vous propose de passer au point suivant, qui est le point relatif au projet d'infrastructure du 56 rue des Saints-Pères, présenté par Élise HUSSON, directrice adjointe de l'Immobilier. Bonjour, et merci d'être là et pour votre présentation.

Le Conseil adopte le schéma directeur « Développement Durable & Responsabilité Sociétale et Environnementale » 2026-2029 à la majorité des membres présents et représentés (19 voix pour, 6 abstentions)

III. POINT D'INFORMATION RELATIF AU PROJET DE RESTRUCTURATION DU 56 RUE DES SAINTS-PERES

Élise HUSSON

Bonjour. Je suis ravie d'être avec vous aujourd'hui. Je vais vous présenter surtout l'avancement pour les relogements du 56 Saints-Pères dont certaines opérations vont rapidement démarrer, et certaines sont déjà en cours, voire achevées. Avant tout, je vais vous faire un rappel du cadre général du projet du 56 rue des Saints-Pères.

J'imagine que vous connaissez tous et toutes le bâtiment du 56 rue des Saints-Pères. Dans le périmètre de l'opération, le jardin du 27 rue Saint-Guillaume est pris en compte, puisqu'un des objectifs principaux du projet est de relier le 27 rue Saint-Guillaume au 56 rue des Saints-Pères pour rendre accessible ce site aux personnes à mobilité réduite.

Le projet du 56 rue des Saints-Pères est engagé sous la forme d'une procédure de marché public global de performance, qui est un contrat de la commande publique, contrat qui rassemble à la fois la phase de conception, la phase de réalisation des travaux, et aussi la phase d'exploitation/maintenance, afin de répondre à des objectifs de performance, notamment en ce qui concerne la performance énergétique du bâtiment.

La procédure a été menée sous la forme d'un dialogue compétitif, aujourd'hui trois équipes sont en concurrence pour proposer un projet. Le comité de sélection est prévu le 4 mai prochain. Le projet est soumis à confidentialité du fait de ce dialogue, donc, pour l'instant, nous ne pouvons pas présenter de projet ; nous pourrons faire les présentations à partir de juin, quand le lauréat aura été sélectionné.

Je ne vais peut-être pas revenir sur la présentation du site du 56 rue des Saints-Pères. J'imagine que tout le monde connaît bien le bâtiment, également son état de vétusté. Les objectifs généraux

de l'opération sont nombreux. Pour les objectifs fonctionnels, la priorité est d'étudier cette liaison avec le 27 rue Saint-Guillaume, ce bâtiment restera affecté essentiellement à des salles de cours et des surfaces dédiées à l'enseignement, Une partie du bâtiment demeurera affectée à des usages tertiaires de bureaux. Nous réfléchissons aussi à implanter la Vie Étudiante à travers de nouvelles offres de restauration diversifiée et surtout des espaces d'études dédiés aux étudiants. Il y a également des objectifs techniques, des objectifs environnementaux et des objectifs d'exploitation/maintenance pour atteindre des performances énergétiques qui sont attendues sur le bâtiment.

Ensuite, avec le dialogue compétitif, nous avons eu cette capacité à adapter le programme, donc des surfaces libres ont été laissées pour que les concepteurs, donc les équipes d'architectes et de paysagistes, puissent aussi nous proposer de nouvelles activités dans les espaces sur lesquels la surface n'est pas déterminée par un usage.

En ce qui concerne le calendrier actuel du dialogue compétitif, nous, équipe de Direction de l'Immobilier et Direction générale, sommes actuellement en train d'étudier les offres finales afin de sélectionner le projet lauréat qui sera connu en juin. Pendant ce temps, plusieurs équipes, de la Direction de l'Immobilier, de la Direction des services des moyens généraux et de la Direction du Numérique, sont en train de travailler sur les relogements de ces activités puisque ces travaux se feront en site libéré pour septembre 2026.

Ce que je vais vous présenter aujourd'hui, c'est l'avancement de toutes les opérations de libération de l'immeuble, puisque nous remettons les clés au mandataire à partir du 1^{er} septembre 2026, qui est notre objectif.

- Pour ce qui concerne la relocalisation des salles de cours, la contrainte des 15 minutes d'intercours a été primordiale pour les recherches. Le scénario qui a été retenu et dont on peut retenir les chiffres, c'est 4 salles à l'extérieur du parc sur 3 sites différents, et 17 salles de cours que nous avons reconstitué dans les sites recevant déjà du public.
- En ce qui concerne les 4 salles « à l'extérieur du campus » : en rouge, vous avez les points qu'on a visités et dans lesquelles il n'y avait pas de salles de cours disponibles. Heureusement nous en avons trouvées sur trois sites : dans le Centre Sèvres qui est au sud, à côté du Bon Marché, le Palais Abbatial qui est près de l'église Saint-Germain et l'espace CEDIAS qui est à l'ouest. Donc, nous arrivons à respecter à peu près le schéma des 15 minutes d'intercours à pied.
- Pour les 17 salles, un travail sur l'existant a été mené, c'est-à-dire notamment sur la reconversion de certains espaces sur le site de Saint-Thomas, du 9 rue de la Chaise, du 28 rue des Saints-Pères, du 13 rue de l'Université, et du 30 rue Saint-Guillaume. Trois phases ont été définies pour la réalisation :
 - à l'hiver 2025, 6 salles de cours ont pu être ouvertes par anticipation, dont la salle informatique au 28 rue des Saints-Pères ;
 - en avril démarrage des travaux du pavillon central à Saint-Thomas ;
 - et, cet été, des travaux sont prévus pour les salles qui sont en bleu, notamment à Saint-Thomas, au 9 rue de la Chaise et au 13 rue de l'Université.
- En ce qui concerne le pavillon central, la consultation des entreprises est en cours. Le déménagement du Centre pour l'Entrepreneuriat est prévu à partir de mars. La fermeture de l'espace étudiant a été anticipée avec l'ouverture de la galerie des salons à Saint-Thomas avec 44 places qui sont ouvertes aux étudiants. Un démarrage des travaux est prévu à partir d'avril pour pouvoir ouvrir les salles de cours à la rentrée de septembre 2026.
- Le Centre pour l'Entrepreneuriat a été relogé au 226 boulevard Saint-Germain où il y a 15 postes de travail dédiés.
- En ce qui concerne les bureaux, il y a 66 postes de travail installés aujourd'hui le 56 rue des Saints-Pères, dont certaines équipes administratives qui accueillent des étudiants avec ou sans rendez-vous. Des groupes de travail ont été menés pour mieux connaître le

fonctionnement des services. Les équipes de la Direction de la Vie Étudiante et de la Direction de l'Engagement ont été relogées au 27 rue Saint-Guillaume puisqu'ils accueillent régulièrement des associations d'étudiants. Les équipes de la DSD sont parties au 226 boulevard Saint-Germain avec les équipes du Centre de l'Entrepreneuriat. Une nouvelle adresse en location au 84 rue de Grenelle est prévue pour relocaliser l'autre partie des équipes administratives ; c'est à peu près à 5 minutes à pied du 27 rue Saint-Guillaume. Des travaux sont projetés au printemps.

- En ce qui concerne les associations étudiantes, le local syndical des étudiants a déjà été relocalisé au 30 rue Saint-Guillaume cet été. Pour l'épicerie associative « la Grenade », nous sommes en train d'étudier une implantation au rez-de-chaussée du 30 rue Saint-Guillaume. Pour le stockage des associations, un transfert est prévu au 28 rue des Saints-Pères à l'été 2026. Pour Sciences Po TV et Radio Germaine et junior Consulting, c'est encore à l'étude.
- En ce qui concerne les espaces de services, le jardin et la logistique, les relogements sont aussi anticipés. On ne connaît pas encore le périmètre précis de la zone chantier pour le jardin pour l'instant. Des fermetures partielles ou totales du jardin seront à prévoir courant été 2027 et été 2028, dont une fermeture des amphithéâtres en dehors des périodes de cours. L'offre CROUS sera définitivement fermée à compter du 1^{er} juillet 2026 ; les archives et les caves sont en train d'être évacuées. Et pour la salle de séminaire Goguel l'on prévoit un report sur les autres salles de réunion du campus.

Voilà un bref aperçu de deux ans de travail avec toutes nos équipes. Je suis disponible si vous avez des questions.

Marie-Christine LEMARDELAY

J'ai peur de poser une question ridicule, mais le ridicule ne tue plus, donc je vais la poser quand même. Est-ce que vous avez bien pris soin de contacter les services de la Ville de Paris, pour être en conformité avec le PLUB par exemple, pour éviter des déboires ?

Élise HUSSON

La réponse est oui. Nous travaillons avec les services instructeurs de la Ville de Paris. Dans les objectifs du projet, il y a aussi le fait qu'on soit en secteur sauvegardé et l'on travaille en lien étroit avec l'architecte des Bâtiments de France, que l'on consulte régulièrement tout au long du dialogue compétitif et il a accepté de jouer le jeu.

Marie-Christine LEMARDELAY

Si je peux me permettre, l'architecte des Bâtiments de France, c'est l'État et ce n'est pas la Ville.

Lukas KODAS

Je vous remercie pour votre présentation et pour ces aménagements qui auront lieu. Je voudrais revenir sur les espaces de travail pour les étudiants le temps des travaux, parce que c'est vraiment un enjeu très important pour les étudiants, sur lequel l'on avait fait des propositions il y a déjà quelques semaines et qu'on avait déjà faites au CVEF et notamment, si je peux les rappeler rapidement, des solutions numériques en ce qui concerne l'accès aux salles de cours vides et la manière dont les étudiants pourraient savoir rapidement où il y a des salles de cours vides où s'installer et le dispositif de comptage des places libres dans les bibliothèques, parce que, actuellement, il y a déjà une pression très forte sur les espaces de travail sur le campus de Paris. L'année prochaine, et a fortiori les trois prochaines années, avec la fermeture de ces espaces, la pression va s'accroître, d'autant plus que le nombre d'étudiants va augmenter dans l'École du Climat et l'augmentation du nombre d'étudiants en master. Nous identifions vraiment un grand risque sur ce sujet. Il y a déjà une pression actuelle et elle va s'accroître. Pour l'instant, on ne sait pas trop ce qui a été fait pour que ce problème n'advienne pas. On aimerait savoir ce qui a

été prévu, parce qu'il va vraiment y avoir un problème l'année prochaine à ce sujet, nous en sommes assez convaincus. Je vous remercie.

Léon FLACHAT-BERNE

Je rejoins ce que vient de dire Lukas sur l'accès aux espaces de travail pendant les travaux, mais aussi par la suite puisque, même si vous avez évoqué le fait que c'était un point d'attention. Je ne sais pas si vous avez des éléments quantitatifs sur la manière dont vous comptez les mesurer, de quelle manière vous avez déjà identifié les espaces perdus. Est-ce que vous avez un chiffre du nombre de places ? Par exemple à la cafétéria, il y a un certain nombre de tables et de chaises qui vont probablement disparaître, a fortiori si l'offre du CROUS n'est pas reconstituée par la suite ; c'est également un point d'attention qui nous inquiète particulièrement, aussi bien pendant les travaux que par la suite puisqu'il n'y a manifestement pas — du moins, ça n'a pas été présenté — un projet de relocalisation des équipes et des équipements qui avaient pu être déployés par le CROUS dans cette cafétéria. Il y a actuellement une pression très forte sur l'autre cafétéria du CROUS du complexe 27-56, mais même sur l'ensemble de l'offre de restauration. De même, si l'on considère le restaurant universitaire de la faculté des Saints-Pères, il y a une vraie pression sur l'offre du CROUS. Donc, est-ce qu'il y a des choses qui sont réfléchies ?

Et je note le projet d'une offre de restauration diversifiée à l'issue du projet, mais est-ce que vous avez des éléments de prise en compte presque quantitative sur la façon dont vous allez évaluer les propositions ? Que peut-on espérer comme offre de restauration à la suite du projet ? Merci.

Clémence THAUNAT

Je voulais revenir succinctement sur le dernier sujet puisque nous n'avons eu aucune réponse quant au retard de la présentation du schéma et son envoi au ministère, ce que nous ne pouvons que regretter, d'autant que des situations similaires se répètent régulièrement. Par ailleurs, pourrions-nous recevoir un bilan d'étape sur TIERED et l'usage du budget ?

Sur la restructuration du 56 rue des Saints-Pères, vous faites le choix, en accord avec le CROUS, de fermer la cafétéria, comme Léon a pu l'évoquer. Pour autant, elle correspondait à une offre très prisée au moment des intercours, et la cafétéria du 27 rue Saint-Guillaume est déjà en surchauffe de 11h à 14h. Pensez-vous que, lors du retour à une situation normale, les distributeurs automatiques seront suffisants, et, si oui, comment comptez-vous le garantir ? Merci beaucoup.

Xavier RAGOT

S'il n'y a pas d'intervention, j'avais une petite intervention sur la réversibilité des engagements après le retour du 56 rue des Saints-Pères sous forme dédiée aux salles de cours ; est-ce que certaines extensions ont vocation à durer où est-ce un processus réversible ? Concernant l'aménagement des équipes lié à l'évolution du 56 rue des Saints-Pères, est-ce qu'il y a une réflexion d'un certain réaménagement de long terme ou est-ce que tout est vraiment vocation à revenir ? Et, lié à cette question de l'évolution du 28 rue des Saints-Pères, est-ce que cette question se pose en lien avec la restauration du 28 rue des Saints-Pères ? Est-ce qu'il y a déjà une sorte de schéma globale ou l'ensemble des difficultés qui pourraient émerger à l'occasion de l'évolution du 28 rue des Saints-Pères amène à retarder cette réflexion plus globale ?

Bon courage pour répondre à toutes ces questions. Peut-être, après, Kate, si jamais il y a des points.

Élise HUSSON

Je peux répondre sur l'offre CROUS. Je me suis rapprochée des collègues de la DSMG qui travaillent en lien avec le CROUS pour proposer des solutions chiffrées, à savoir qu'on va plutôt s'intéresser à développer un schéma sur le Service des Étudiants à l'échelle du campus sur tous les bâtiments. Nous sommes conscients aussi du fait que, en ouvrant 10 salles de cours à Saint-Thomas, l'offre va peut-être se reporter plus sur la cafétéria de Saint-Thomas, donc nous allons travailler avec le CROUS pour amplifier les horaires d'ouvertures et pour que, côté logistique, le

service soit plus fluide. Pour les espaces de travail étudiants, de la même manière l'on est en train de travailler dessus. Pour l'instant, je n'ai pas de donnée concrète à date.

Sur votre question sur l'évolution des usages, la mise en service du 56 rue des Saints-Pères est prévue en janvier 2029. Je vais laisser la parole à Monsieur VASSY.

Luis VASSY

Sur les usages, on va faire à deux voix avec Sébastien. C'est évidemment un sujet compliqué. Je crois que j'ai déjà eu l'occasion de dire dans ce Conseil qu'on récupérerait une situation dans laquelle l'utilisation au bénéfice des étudiants des espaces n'avait pas été tout à fait maximisée, et donc notre objectif est bien de maximiser, dans les établissements qui légalement peuvent recevoir du public, donc les ERP, de maximiser des espaces étudiants, évidemment en fonction de nos besoins. C'est vrai qu'on a un déficit de salles de classe et d'espaces de lecture, ce que je regrette profondément. Ce n'est pas tout à fait évident. De plus, on a les travaux au 56 rue des Saints-Pères qui arrivent. Ce que je peux dire, c'est que toute décision qu'on prend vise à accroître la proportion des espaces dédiés aux étudiants. Et donc, *in fine*, je peux dire que — on verra quel est le schéma définitif — les espaces que nous aménageons en ce moment pour les étudiants au titre du remplacement des espaces perdus au 56 rue des Saints-Pères seront conservés au bénéfice des étudiants en tout ou partie à l'issue du processus. Donc, notre objectif est bien d'accroître la quantité d'espaces disponibles pour la formation, puisqu'il faut qu'on sorte d'un schéma au sens où les salles de cours de cours s'entassent au 56 rue des Saints-Pères et au 27 rue Saint-Guillaume pendant que nous sous-exploitions, du point de vue de la formation, le site 13 rue de l'Université – Saint-Thomas.

Une fois qu'on a dit ça — c'est évidemment des sujets compliqués —, ce que je peux dire, c'est que Sébastien HUA a entamé un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, s'agissant d'un sujet qui est quand même plutôt à horizon 2028-2029, de manière à ce que tout le monde s'y retrouve, et je crois que ce dialogue se passe bien, notamment avec les directeurs d'unité que j'ai moi-même reçus hier. On a parlé d'autres choses, mais aussi un peu d'immobilier. Peut-être que, Sébastien, tu peux revenir là-dessus.

Sébastien HUA

Effectivement, on a indiqué que l'ensemble des espaces ERP susceptibles d'être consacrés à de l'enseignement au sens large devaient recevoir la priorité, notamment par rapport à des espaces aujourd'hui affectés à des bureaux, que ces bureaux soient affectés aux centres de recherche ou aux équipes administratives. La réflexion a été lancée pour savoir dans quelle mesure on pourrait augmenter les surfaces consacrées à la formation. C'est un sujet qui va nous occuper pendant quelques mois, qui est assez complexe, donc je ne fais que tracer une perspective. Tout ça a été expliqué aux principaux intéressés, et je pense que tout le monde souscrit naturellement à la priorité donnée aux étudiants, même si ça va obliger à des arbitrages un peu compliqués. Mais, on y travaille et l'on aura l'occasion d'en reparler.

J'en profite pour répondre à une deuxième question incidente sur la capacité à donner de la visibilité aux étudiants sur la disponibilité des salles, notamment à l'appui de la politique de campus ouvert. C'est à l'étude techniquement pour pouvoir pousser cette information, par exemple dans l'application Sciences Po. En tout cas, c'est bien en train d'être intégré dans la feuille de route de la DNUM et dans le programme de travail de l'ICI pour pouvoir apporter cette information simple et aider les étudiants à utiliser pleinement notre politique de campus ouvert.

Luis VASSY

Sur TIERED, il n'y a évidemment aucun problème pour présenter ce projet. Je propose que ce soit Paul-André ROSENTAL qui le fasse puisque c'est le nouveau responsable scientifique et technique du projet. Il fera ça beaucoup mieux que moi. Même si j'en suis le directeur, c'est lui qui est le délégué de la gestion de la partie scientifique. Je sais qu'il y travaille beaucoup, et donc il a constitué une équipe autour de lui, pour qu'on aborde au mieux la revue à mi-projet, en

tout cas le point qu'on doit faire avec l'ANR. Il a un plan de remédiation. Encore une fois, beaucoup de retard avait été pris, mais il y travaille vraiment avec beaucoup d'énergie. Kate, tu as été mise en cause sur les délais.

Kate VIVIAN

Je n'ai aucune difficulté à m'excuser pour le retard entre 2023 et maintenant. Nous étions assez occupés. Je présente mes excuses.

Xavier RAGOT

Je reprends une question du *chat* — je ne sais pas qui l'a posée (*NdT : Thalia CREAC'H*) — pour ne pas oublier une intervention : « Vous n'avez pas évoqué les différents laboratoires, chercheurs et doctorants. Cela signifie-t-il qu'ils vont rester tels quels ? »

Luis VASSY

C'est à ça qu'on faisait référence. Par définition, si l'on change l'affectation d'espaces, ça peut toucher les uns ou les autres, et donc Sébastien gère un dialogue.

Sébastien HUA

Ce qui est intéressant est de transformer des bureaux en salles d'enseignement. Je suis assez agnostique sur qui occupe les bureaux. La priorité doit être donnée aux étudiants et l'on fera pour le mieux ensuite avec tous les occupants actuels de ces espaces avant qu'une partie ne change d'affectation, ce qui a été expliqué au début assez largement.

Xavier RAGOT

Florence, on a peu de temps, si jamais...

Florence HAEGEL

Juste une question puisqu'on semble faire un panorama un peu général des questions immobilières. On n'a pas parlé du 28 rue des Saints-Pères. Que s'est-il passé et comment va-t-on trouver des solutions ?

Luis VASSY

Pour l'instant, on ne sait pas ce qu'est le résultat final sur le 28 rue des Saints-Pères, qui est bâtiment dont nous sommes locataires. Comme vous le savez, il y a une clause de revoyure à 2029 également. C'est un arbitrage assez difficile — je ne le cache pas — pour nous. On n'est pas propriétaire, donc il faut aussi qu'on ait un dialogue avec Gecina, qui est le promoteur immobilier qui possède le site. L'arbitrage, c'est que c'est vrai que c'est des locaux assez peu chers pour le quartier du fait de leur vétusté. La seule chose que je peux dire, c'est que si l'on devait les reconstituer au mètre carré, identiques, dans le quartier sur un autre prestataire, ça nous coûterait environ 2,5 millions d'euros de plus au vu des prix du marché. Mais, en même temps, ce n'est pas si facile à louer, aussi parce que ce que c'est pastillé « enseignement supérieur », et donc il y a des contraintes qui pèsent. La raison pour laquelle l'on n'en parle pas, c'est qu'on ne sait pas quel est le point d'atterrissage sur le 28 rue des Saints-Pères ; je parle sous le contrôle de la Direction de l'Immobilier pour vérifier que je connais bien mes fiches sur l'immobilier, mais je vois que j'ai une bonne, donc je m'en réjouis !

Élise HUSSON

Tout ce que je pouvais dire, c'est qu'on a plusieurs scénarios à l'étude, donc certains chiffres sont un peu durs à formaliser parce qu'il y a aussi les coûts de transfert, les coûts de travaux des futurs sites dans lesquels l'on pourrait reloger telle ou telle activité, donc il y a beaucoup d'arbitrages à prendre. On s'est donné jusqu'à juin pour arriver à un scénario, et l'on est aussi en

discussion avec le propriétaire, donc c'est beaucoup d'allers-retours. Il y a beaucoup de scénarios possibles.

Luis VASSY

Pour résumer, sur le plan stratégique, on n'a pas décidé qu'il était dans notre intérêt de partir, et même si l'on avait décidé qu'on voulait rester, on n'est pas les seuls à décider. Il y a quand même une arborescence de décisions qui est un peu complexe et l'on n'y est pas vraiment.

Florence HAEGEL

Je croyais que c'était sûr qu'on partait. Donc, ce n'est pas sûr.

Luis VASSY

Ce n'est pas tout à fait faux. Jusqu'à l'arrivée du nouveau secrétaire général, la ligne était plutôt vers le départ. Je suis plutôt d'accord avec le nouveau secrétaire général sur le fait que ce n'est pas si simple.

Xavier RAGOT

Bon courage pour cette négociation qui s'avère difficile. S'il n'y a pas d'autre question, merci pour ce panorama et ces informations immobilières.

IV. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX PROVISOIRES DES SÉANCES DU 25 NOVEMBRE ET DU 16 DÉCEMBRE 2025

Xavier RAGOT

Est-ce qu'il y a des remarques sur le procès-verbal qui vous a été envoyé ? S'il n'y a pas de remarque, le temps de faire cette connexion, je vous propose de considérer les procès-verbaux du 25 novembre et du 16 décembre adoptés.

Voilà un gain de temps substantiel.

Le Conseil adopte les procès-verbaux à l'unanimité.

V. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Xavier RAGOT

Nous arrivons au Point 5 de l'ordre du jour, qui est les questions diverses et échanges d'informations.

Nathan ARSAC

Depuis quelques semaines, nous sont parvenues des alertes qui nous inquiètent beaucoup au sujet du certificat professionnel pour les jeunes réfugiés, dont j'aimerais parler. Pour rappel à l'ensemble des personnes de ce Conseil, le certificat professionnel pour jeunes réfugiés est un programme ouvert à une trentaine d'étudiants par an qui viennent de nombreux pays du monde et qui ont pour caractéristique commune d'avoir le statut de réfugié. En arrivant, ils bénéficient d'un programme riche, qui prend beaucoup de choses en charge, qui améliore leur niveau en Français, dans les sciences humaines et sociales, avec un stage obligatoire, des ateliers d'introduction au monde de l'entreprise qui complète cette formation. Parfois, ils rejoignent un master de Sciences Po après leur passage au certificat. Et pour avoir discuté avec certaines personnes acceptées, pour les avoir entendu parler de leur histoire aussi, à certains événements du certificat, c'est un dispositif qui est capable de relancer complètement les perspectives de personnes qui, dans leur pays, peuvent être menacées d'ostracisation, d'emprisonnement, d'acte de torture, voire même de peine de mort.

Aujourd'hui, le certificat semble menacé par une rupture de financement qui apparemment était prévue de longue date, et l'avenir de la prochaine promotion est complètement suspendue, c'est

en tout cas ce qui a été annoncé en CSE, mais n'a pas encore fait l'objet d'un point ici, en CI ou en CA. C'est une pratique qui a été classée parmi les 15 meilleures pratiques universitaires mondiales par l'UNESCO il y a peu de temps, et perdre un tel certificat serait une nouvelle terrible pour notre institution, qui ne peut pas être juste une usine à vendre les diplômes à ceux qui peuvent les acheter. L'Université comme voie d'émancipation, c'est une réalité profonde pour les étudiants de ce programme.

Est-ce que vous pourriez me dire si les éléments que vous avez décrits, à la fois l'originalité si bénéfique de ce certificat et les menaces qui pèsent actuellement sur son avenir, sont des craintes avérées ? Est-ce que vous pourriez m'indiquer l'état actuel des discussions au sein de l'administration à ces sujets ? Est-ce que vous comprenez notre inquiétude ? Rassurez-nous là-dessus. Merci beaucoup.

Clémence THAUNAT

Nous avons récemment appris qu'une démission groupée de personnel, pourtant récemment recruté au Pôle Santé, serait envisagée. Ils sont apparemment très critiques des dysfonctionnements de l'Institution et nous sommes particulièrement inquiets face à une situation qui semble régulièrement assez instable au Pôle Santé. Nous regrettons l'absence d'information, du côté de la Direction notamment, puisque la question avait déjà été posée au précédent CI, sans réponse.

Par ailleurs, le Conseil lié au Centre de Santé, pour lequel nous nous étions battus, ne s'est pas encore réuni et n'a même pas fini d'être composé. Nous souhaiterions donc obtenir des informations plus précises à ce sujet. Merci beaucoup.

Inês FONTENELLE

Concernant l'École du Climat que l'on évoquait tout à l'heure, pourrions-nous savoir quel est le nombre d'étudiants du bachelor qui intégreront l'École l'année prochaine, puisque les vœux de master pour le collège universitaire sont a priori terminés à ce stade ?

Sur un autre sujet, le dernier bilan des discriminations a été présenté en juin 2023. Depuis, nous avons posé la question plusieurs fois, mais nous n'avons reçu aucune réponse. Pourquoi n'avons-nous reçu aucun bilan depuis ? Cette situation nous inquiète d'autant plus que les discriminations restent un sujet de préoccupation majeure, touchant de nombreux étudiants. Nous avons l'impression qu'il existe une volonté de ne pas produire ou communiquer ce document, mais l'on espère évidemment que vous nous prouvez l'inverse.

Le 27 février 2024, une ébauche très sommaire avait été présentée pour le schéma directeur de la vie étudiante, qui, là aussi, est une demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La promesse, à l'époque, était de présenter ce schéma fin 2024, afin notamment de le transmettre au ministère, puisque sa demande datait de 2022. Comme tout à l'heure, et sauf erreur de notre part, et encore une fois, sous réserve de votre confirmation, cela n'a pas été fait. Nous sommes désormais en 2026, donc quand pouvons-nous espérer recevoir ce schéma, qui devait par ailleurs faire l'objet d'une co-construction, s'il est encore autorisé de parler de co-construction dans cette école ? Merci.

Luis VASSY

Je ne vais pas répondre à tout, mais peut-être allons-nous nous répartir les rôles. S'agissant du Certificat Réfugiés, Kate et Sébastien vous donneront des éléments plus précis que moi.

Nathan, vous valez mieux que ça. On ne peut pas dire que Sciences Po est juste un endroit où l'on vend des diplômes. Je veux juste rappeler qu'il y a 30 % des étudiants français qui sont diplômés de Sciences Po à coût nul et reçoivent une aide financière de Sciences Po, en plus de celle du CROUS. Et donc, je trouve dommage que vous attaquiez votre propre institution sur un terrain qui, par ailleurs, est en l'occurrence factuellement faux. Quant au Certificat Réfugiés, pour le coup, il n'est pas diplômant puisque c'est un simple certificat.

C'est évidemment de très beaux parcours. Je n'ai pas pu venir à la dernière cérémonie parce que je crois que je n'étais pas à Paris, mais j'ai remis, quelques semaines après mon arrivée, les premiers certificats, et certains qui étaient dans la salle m'auront entendu la voix chevrotante puisque j'aurais aimé que ce type de dispositif existe quand ma propre famille a rejoint la France dans les conditions que certains d'entre vous connaissent. Donc, on n'a évidemment rien contre ce certificat, bien au contraire, mais son fonctionnement est extrêmement coûteux. Donc, Kate et Sébastien vont donner des éléments sur la question de la levée de fonds associée à ce certificat. Concernant l'École du Climat, nous étions partis sur une hypothèse, quand nous l'avons construite — et comme je l'avais dit, je crois, dans ce Conseil —, d'environ 75 étudiants, un peu plus, un peu moins, dont 70 % d'étudiants étrangers en partant de l'exemple de PSIA, et notamment parce qu'on a mis un critère CI en Anglais pour pouvoir rentrer dans ces formations, comme l'École. Nous avons, pour ne pas déstabiliser les autres écoles qui nous le demandaient, dit qu'il n'y aurait pas, pour la première année, un droit automatique de passer du bachelor à l'École du Climat. Il se trouve que nous aurons, à l'issue du processus de cette relecture des dossiers et des lettres de motivation, 14 étudiants du bachelor qui rejoignent l'École du Climat. On sera dans la ligne de ce que l'on s'est dit puisque je suppose qu'on aura une dizaine de PFM et une cinquantaine d'internationaux ; c'est évidemment des ordres de grandeur. Et donc, on sera bien dans les 75, dont 70 % d'étrangers.

L'avantage — je le redis parce que ça avait été une préoccupation —, c'est que cette formation n'est donc pas venue du tout déstabiliser les formations existantes puisqu'elle bénéficie d'un flux tout à fait considérable d'étudiants, voire même, dans le cas de l'École Urbaine qui était l'une de celles qui étaient préoccupées, une hausse assez significative des candidatures, ce qui doit, je crois, nous amener à comprendre collectivement que le fonctionnement de l'Institution n'est pas un jeu à somme nulle et que, si l'on arrive à grandir sur un sujet, ça bénéficie à l'ensemble de ceux qui sont sur ce sujet. Donc, finalement, l'École Urbaine, qui fait aussi beaucoup de choses sur les questions environnementales, au fond bénéficie aussi de l'investissement de Sciences Po sur le climat, même si elle est à côté, par définition, de l'École du Climat. Donc, je me réjouis de ce bon résultat.

Pour les rapports Discrimination, je crois que Kate est à nouveau mise en cause, donc elle va répondre !

Kate VIVIAN

Je vais commencer par la question sur le certificat. Effectivement, je suis — nous sommes tous et toutes — très attachée à ce programme innovant, très important pour la communauté à laquelle il bénéficie, tout comme le soutien que nous apportons aux étudiants réfugiés en parcours diplômant, via également des efforts de levée de fonds pour leur venir en aide. C'est un certificat qui existe depuis 8 ans, vous le savez, qui est effectivement, par sa nature et sa structure, extrêmement coûteux puisqu'il propose un accompagnement holistique à 360 degrés des étudiants qui sont dans ce certificat. Des discussions ont été en marche depuis plusieurs mois avec divers partenaires pour tenter de pallier la perte d'un gros financeur, non pas pour des raisons relatives à Sciences Po, mais parce que ce financeur a clôturé ses propres activités, et il représentait quasiment 40 % du budget depuis le début. Les discussions sont en cours, raison pour laquelle nous n'avons pas annoncé formellement de décision, et il me semble que ce serait, de la même façon que pour les négociations en cours sur le 28 rue des Saints-Pères, éventuellement dommageable de nous étaler ici sur le sujet. Je reviendrai faire un point une fois qu'on aura une visibilité meilleure sur ce point, mais sachez que nous sommes toutes et tous très mobilisés.

Sur la question du Service Santé Étudiant du campus de Paris, il n'y a pas de démissions groupées. Il y a trois départs pour des raisons différentes. Comme il est permis par le Code du travail, on peut partir d'une fonction et partir faire autre chose ailleurs, et c'est bien normal. Nous avons trois postes ouverts en ce moment et les recrutements sont en cours. Il n'y aura pas de vacance de poste pour les praticiens, c'est-à-dire la médecin généraliste et l'une des psychologues

qui est partie, puis, ce matin, a été publiée l'offre relative à la directrice médicale du Service Santé Étudiants, qui a eu une opportunité ailleurs après deux ans au sein de Sciences Po. Il n'y a pas de crainte à avoir sur le fond de cette équipe ni sur le fonctionnement du SSE autre que parfois des exigences très élevées qui sont notées par ces praticiens, et l'une en particulier qui part aussi parce qu'elle a subi des pressions de la part d'une communauté étudiante qu'elle trouve parfois exigeante vis-à-vis du besoin d'engagement auprès d'elle.

Sur le Bilan Discrimination, effectivement, c'est un engagement qu'on avait pris dans le cadre du plan d'action Lutte contre les Discriminations. Je vous propose qu'on revienne d'ici la fin de l'année aussi pour le présenter, comme ça a été le cas sur le Bilan de Lutte contre les VSC. Il n'y a pas de volonté de ne pas communiquer sur ce sujet, au contraire. Beaucoup d'actions de prévention, d'accompagnement et de sensibilisation ont été mises en place, sont à l'œuvre et visibles, donc il n'y a aucune difficulté à faire cela.

Et, de la même façon, pour le schéma directeur Vie Étudiante, qui est, pour le coup, une exigence là aussi externe, je tiens juste à préciser que, lorsqu'il y a des retards sur ce genre d'objet, ce n'est pas de la rétention d'information de ma part ni de la part de mes équipes, mais plutôt un investissement dans l'action au quotidien à votre service, et je tiens à ce que ce soit noté pour les équipes en particulier. Merci.

Luis VASSY

C'est vrai qu'on a plus le goût des choses bien faites que des rapports inintéressants, mais les obligations légales doivent être remplies. Je ne cesse de m'étonner du poids des obligations de reporting qui pèsent sur nos établissements, pas que Sciences Po, parce qu'il est facile d'ajouter une ligne au Code de l'éducation ou dans un texte quelconque pour demander des rapports supplémentaires, mais, derrière, il y a des équipes qui doivent les rédiger. On essaie de les soutenir, mais, par définition, c'est autant de ressources qui ne vont pas à nos cœurs de métier, notamment la formation et la recherche. C'est bien dommage qu'on se transforme en usine à reporting si vous voulez une considération purement personnelle sur le sujet.

Sébastien HUA

Sur la levée de fonds, quand on négocie avec des partenaires, c'est mieux si l'on n'est pas entièrement à livre ouvert. On est plus efficace collectivement. Je pense que c'est notre intérêt commun, notre intérêt partagé, et qu'il faut qu'on protège, dans ces discussions, la parole de l'Institution pour éviter une forme de cacophonie qui, à la fin, se traduit toujours à notre détriment. Donc, j'insiste là-dessus.

Cela étant dit, pour vous apporter un élément complémentaire, il est vrai qu'un premier effort de levée de fonds avait été infructueux et qu'on essaie de faire le maximum pour lancer une deuxième vague de levée de fonds. Je ne sais pas encore à quoi elle aboutira. Il faut savoir aussi que nos partenaires, eux aussi, raisonnent par cycles, c'est-à-dire que, lorsque vous discutez avec des partenaires, ils s'engagent à nous accompagner pour un certain temps, mais, ensuite — vous pouvez les assimiler à des bailleurs de fonds —, certains d'entre eux veulent aussi changer d'objet et faire évoluer le portefeuille des actions qu'ils financent. Lorsqu'on discute avec des partenaires, on intègre le fait que, une fois qu'ils nous ont soutenus, ils ne sont pas engagés à le faire éternellement. Il faut qu'on arrive chaque fois, lorsqu'on a lancé un cycle de levée de fonds, à anticiper le cycle suivant, et parfois nos partenaires ont envie de choses à faire un peu différentes. C'est pour cette raison que les discussions que nous avons avec nos partenaires portent souvent autour du Fonds Exil, dont le certificat est l'un des trois piliers, mais pas le seul, car certains de nos partenaires ont la volonté de nous accompagner sur toutes les actions qu'on engage autour des réfugiés de façon plus globale, et pas uniquement sur le seul programme Certificat qui en est l'une des modalités, mais qui n'épuise pas la question. Ajoutez à cela le fait que certaines fondations de temps en temps arrêtent leurs opérations, que certains particuliers se retirent, que les partenaires veulent aussi parfois changer de priorités, et vous avez un tableau un peu mouvant dans lequel l'on essaie de renouveler nos efforts. D'ici quelques semaines, on sera

en mesure de vous dire si cette deuxième vague sera ou non couronnée de succès. Soyez assurés qu'on fait le maximum.

Inês FONTENELLE

Merci, Madame VIVIAN, pour ces informations. J'étais un peu étonnée d'entendre qu'il y aurait une trop grande exigence de la part des étudiants. Pourriez-vous préciser de quel ordre était cette exigence et si peut-être il n'est pas question d'un manque de moyens au sein de ce pôle ? Il y a peut-être des étudiants en souffrance, et donc nous sommes un peu surpris par ce propos.

Concernant l'École du Climat, nous sommes tout à fait choqués d'apprendre que l'École est finalement sélective pour les étudiants venant du collège universitaire, puisqu'on avait posé cette question plusieurs fois, et la réponse avait toujours été négative, et c'était notamment la réponse qui nous avait été faite par Madame JOAB-CORNU, sauf erreur de ma part, qui est directrice exécutive de l'École du Climat, en expliquant qu'elle serait ouverte aux étudiants du collège sans sélection, hormis la maîtrise du niveau C1 en anglais. Donc, vous nous dites qu'il y a 14 étudiants admis du collège universitaire. Combien ont été refusés ? Et cette sélectivité n'a pas été annoncée ici, et j'insiste parce que l'admission automatique est la règle. Pour tous les masters qui sont sélectifs, chaque fois, cela a été décidé dans ce Conseil. Je vous remercie.

Luis VASSY

Chère Inês, tout à fait, par définition. C'est bien tenté, mais tous les étudiants du collège universitaire qui ont voulu rejoindre l'École du Climat l'ont rejointe. En revanche, c'est vrai que nous avons annoncé qu'il y aurait une procédure un peu spécifique, parce que si d'aventure nous avons eu 75 candidats ou 200, on n'aurait pas voulu déstabiliser les autres écoles la première année, donc l'on avait dit que la première année l'on serait attentif. Il se trouve en l'occurrence que tous les étudiants qui ont voulu rejoindre l'École du Climat l'ont fait. Simplement, la procédure était un peu différente dans le sens où, de mémoire, ils avaient quand même une lettre de motivation spécifique à écrire, un CV, etc., à la demande des écoles, je tiens à le préciser. On avait voulu s'assurer. On aurait pu avoir l'hypothèse où l'on aurait 60-70 candidats et l'on ne voulait pas déstabiliser les autres écoles. Je sens que vous étiez prête à vous saisir d'une erreur de la direction, mais, malheureusement, ce sera pour une autre fois.

Et il y avait une autre question dans laquelle tu es à nouveau mise en cause, Kate.

Kate VIVIAN

Je ne vais pas revenir spécifiquement sur ce cas qui m'a été remonté, mais je tenais simplement à dire que, lorsque vous émettez l'hypothèse selon laquelle des équipes quitteraient Sciences Po en critique de son fonctionnement, il y avait parfois, souvent, peut-être la majorité des fois, d'autres raisons de ces départs et qu'ils n'étaient pas liés à un dysfonctionnement quelconque. Et en l'occurrence, je tiens à assurer que c'est bien le cas : il n'y a pas de dysfonctionnement au Service Santé Étudiants, mais des raisons personnelles qui expliquent chacun de ces départs, dont certaines sont liées à l'expérience aussi en lien avec la communauté étudiante parfois pas totalement adaptée au profil de la personne ou ses souhaits professionnels. Je tenais simplement à le préciser en réponse à votre intervention, Clémence.

Xavier RAGOT

À toutes et à tous, je souhaite une très bonne fin de matinée.

Xavier RAGOT lève la séance à 10 heures 29.